

ACTUALITE FIPHFP NATIONAL



TU HANDIS QUOI ?

Le 10 NOVEMBRE 2016



Comité national FIPHFP (Fonds d'insertion des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique).

Suite à l'arrêté de nomination de ses membres paru au Journal Officiel le mardi 8 novembre, le Comité national du FIPHFP s'est réuni hier pour la première fois, ce jeudi 10 novembre 2016, dans sa nouvelle configuration.

A cet effet, les services publics CFE CGC sont représentés par Christophe ROTH ? délégué fédéral Services Publics en charge du handicap et membre du comité national du FIPHFP.

L'ordre du jour de cette journée porte sur la présentation du FIPHFP, de ses acteurs, de son organisation et de son actualité.

Cette journée s'est clôturée par les actes de candidature des membres aux fonctions de Président et de Vice-Présidents et de rapporteurs des différentes commissions du Fonds.

**Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 novembre prochain.
Les élections auront lieu, lors de la prochaine séance du Comité national, le mercredi 16 novembre.**

Christophe ROTH a indiqué, lors d'une déclaration, que le Sénat avait fait paraître son écrit de la commission des lois du Sénat, réunie mercredi le 9 novembre 2016, et avait examiné sur le rapport pour avis de Catherine Di Folco, les dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour 2017 relatives à la fonction publique et y a donné un avis favorable.

Dans cet écrit se posait la soutenabilité du FIPHFP.

A la grande surprise de Christophe ROTH, l'assemblée ignorait ses travaux...le jour de la séance inaugurale du FIPHFP...

La soutenabilité du FIPHFP interrogée par le Sénat.

Hier lors du comité national FIPHFP j'ai indiqué nos inquiétudes au regard des finances du FIPHFP, et les réels enjeux de cette mandature.

Après avoir subi une ponction de trois fois 29 millions d'euros (comme l'AGEFIPH), on peut s'interroger sur l'avenir à court terme du FIPHFP, et donc des compensations des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction Publique.

J'ai recentré mon intervention sur l'esprit de loi du 11 février 2005 bien évidemment mais aussi sur l'humain, c'est à dire sur toutes les personnes en situation de handicap qui attendent la compensation de leur handicap pour poursuivre une carrière et être dans une véritable société inclusive.

J'ai précisé que nous travaillons plus longtemps, et que le travail peut "fabriquer" du handicap.

J'ai demandé également une meilleure prise en compte de l'humain dans les politiques du FIPHFP, et non considérer le FIPHFP comme un outil politique ou une source de financement de la compensation du handicap dans les trois versants de la Fonction Publique.

J'ai indiqué, à une nouvelle reprise que le handicap psychique était une réalité à prendre en compte aujourd'hui et qu'il est urgent de proposer des solutions innovantes que j'aurai le plaisir de développer dans le cadre de mon mandat au FIPHFP pour les services publics CFE CGC.

Aussi j'ai argumenté l'effet ciseau des courbes de contributions et de finances, qui nous amène à un système mortifère (dû au succès de l'application de la loi du 11 février 2005 , et surtout du 6/100) qui doit nous amener à proposer des solutions pour toujours compenser le handicap dans la Fonction Publique.

Je reste prudent, engagé et déterminé dans les combats et valeurs que je mène pour défendre les collègues de la Fonction Publique en représentant les services publics CFE CGC, dans le cadre de mon mandat national au FIPHFP.

Vous pouvez compter sur ma totale implication à vos côtés.

Soyons handicapables !

**Christophe ROTH
Délégué Fédéral Services Publics CFE CGC
Membre du Comité national du FIPHFP**



Lu pour vous

Sources

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250271776037&cid=1250271771411>

<http://www.lagazettedescommunes.com/470546/la-soutenabilite-du-fiphfp-interrogee-par-le-senat/>

[Insertion des personnes handicapées : la commission des lois du Sénat s'inquiète des perspectives budgétaires du FIPHFP](#)

Fonction publique Publié le lundi 14 novembre 2016

Dans le cadre de l'examen des dispositions relatives à la fonction publique du projet de loi de finances pour 2017, la commission des lois du Sénat a fait part, le 9 novembre, de son inquiétude quant aux perspectives financières du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), confronté à un "effet ciseaux", qui pourrait, à terme, remettre en cause sa pérennité.

La commission des lois du Sénat, présidée par Philippe Bas (Les Républicains - Manche), a examiné, mercredi 9 novembre, les dispositions du projet de loi de finances pour 2017 relatives à la fonction publique, sur le rapport pour avis de Catherine Di Folco (Les Républicains - Rhône). Dans un communiqué publié à l'issue de cette séance, la commission fait part de son inquiétude concernant les perspectives financières du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), établissement public chargé de mettre en œuvre l'obligation pour les personnes publiques d'employer au moins 6% de personnes reconnues handicapées. Le FIPHFP subit un "effet ciseaux", susceptible de remettre en cause sa pérennité à moyen terme : "ses recettes régressent (-40,8% entre 2010 et 2015) alors que ses dépenses d'intervention augmentent (+77,8%), face à la nécessité d'aménager un nombre croissant de postes de travail" (voir ci-contre notre article du 25 mai 2016).

"Ponctions" diverses

A ce stade, relèvent les sénateurs, le FIPHFP puise dans ses réserves budgétaires pour financer ses déficits opérationnels. La commission des lois constate toutefois que ces réserves diminuent rapidement, eu égard aux déficits opérationnels du Fonds, mais également à des mesures ponctuelles visant à "ponctionner" le FIPHFP pour financer d'autres politiques publiques, comme l'extension des contrats aidés, à laquelle le Fonds a contribué à hauteur de 29 millions d'euros en 2016. On se rappelle également, qu'en septembre dernier, le gouvernement avait autorisé les universités à ne pas verser la totalité de leur contribution au FIPHFP, une mesure destinée à dégager 30 millions d'euros "pour assurer la sécurité dans l'enseignement supérieur face au risque terroriste".

"Réformer le modèle économique du FIPHFP"

La commission des lois souhaite "qu'une réflexion soit menée dans les meilleurs délais pour réformer le modèle économique du FIPHFP", rejoignant sur ce point les demandes formulées par la direction de l'établissement public. Elle rappelle que "l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique doit rester une priorité alors, qu'à ce jour, leur taux d'emploi dans l'administration n'a pas encore atteint l'obligation légale de 6%". En 2014, ce taux d'emploi global s'établissait à 5,17% avec de fortes disparités entre la fonction publique territoriale (6,22%) et la fonction publique d'Etat (4,18%).

Suite à [l'arrêté de nomination de ses membres](#) paru au Journal officiel le mardi 8 novembre, le nouveau comité national du FIPHFP s'est réuni pour la première fois, jeudi 10 novembre 2016. Il devrait procéder à l'élection de son président et de ses vice-présidents lors de sa prochaine réunion, mercredi 16 novembre.